



P  
R 26  
M

Patrimoine – Randonnées -Mémoire en Drôme

*Patrimoine au Pays des Trois Becs*

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général.

12 rue Raoul-Lambert 26340 Saillans

Site internet : <https://www.patrando-26.fr>

Adresse courriel : [secretaire.pp3b@gmail.com](mailto:secretaire.pp3b@gmail.com)

N° d'enregistrement à la sous-préfecture de Die : **W261000422**

N° SIRET : **844 538 603 00029**

Adhérente à la Société de sauvegarde des monuments anciens de la Drôme.

Affiliée à la Fédération française de randonnée : n° **10495**

## **Assemblée générale du lundi 10 juin 2024.**

### **Rapport d'activité et rapport moral 2023. Projets 2024.**

Chers amis.

Mon propos sera bref car, malheureusement, nos principales activités pour l'année 2023 se résume,

- D'une part,
  - Dans la défense auprès de la CCCPS de notre projet pour la reconnaissance d'un nouveau circuit de randonnée familiale autour des Auberts. Les documents ne sont pas encore finalisés mais la CCCPS a officiellement déclaré son intérêt. Ce dossier est suivi par Michel Benard.
  - Dans l'engagement de notre association par mon intermédiaire au sein des instances de la Fédération Française de Randonnée.
- D'autre part dans la réflexion et la préparation de projets pour l'année 2024 :
  - Rando botanique travaillée par notre ami Michel Rajot et Martine Didier.
  - Une exposition de peinture dans la chapelle des Auberts avec Jean-Louis Bartoletti, initiée par Martine Didier.
  - Une conférence sur les champignons sur laquelle je travaillais avec la complicité de Jean-Pierre Nicolas.
  - Une randonnée à Hauterives « Sur les traces du Facteur » avec visite du Palais idéal du Facteur Cheval que je devais conduire.

Nous avons donc préparé l'année 2024. Mon accident de la circulation, le 26 décembre dernier, nous a contraints à tout annuler.

Certes, ce sont des projets – qui peuvent être complétés par d'autres – qu'il est possible de reporter mais qui montrent aussi notre faiblesse actuelle dans l'équipe d'animation.

Il faut vraiment renforcer cette dernière. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Mes graves ennuis de santé m'ont fait envisager un moment de vous proposer la dissolution de notre association. Après réflexion je vous propose de poursuivre notre chemin jusqu'à la fin de l'année 2025 pour les raisons suivantes :

- Nous sommes engagés dans des actions comme celle, par exemple, que je viens de décrire avec un nouveau sentier de randonnée familiale. Nous travaillons ce projet depuis trois ans et je trouve dommage de nous en écarter au moment même où la CCCPS nous apporte officiellement son soutien. Il y a toujours notre attachement au projet d'une nouvelle version du « Chemin des Huguenots » au départ de Livron-sur-Drôme.
- Avec le club Rochecourbe escapade et la mairie de Saillans nous avons sollicité et obtenu du comité de la Drôme de la Fédération Française de Randonnée l'organisation en octobre 2025 de *Drôme Festi Rando*. Il s'agit d'un rassemblement qui attire des centaines d'adeptes, licenciés ou non, venus parfois de départements limitrophes. C'est une formidable animation qui offre l'occasion de faire découvrir notre territoire.  
Pourquoi 2025 ? Parce que cette année-là Rochecourbe escapade fêtera ses 40 ans, nous fêterons nos 5 ans sous la nouvelle appellation de notre association et la mairie de Saillans fêtera pour sa part les 150 ans de la naissance d'Honorine Giraud, qui a donné son nom à la Maison médicale, et les 175 ans de la naissance de Maurice Faure, deux figures locales.
- Il y a peut-être des projets que nous pouvons reprendre. Je pense, par exemple à l'exposition de peinture de Jean-Louis Bartoletti. C'est une chose de la prévoir mais ensuite, il faut nous mobiliser pour drainer des visiteurs. On peut aussi reprogrammer la sortie à Hauterives et/ou en prévoir une sur une journée à Livron-sur-Drôme, de la mairie au Rhône.
- D'autres projets peuvent venir s'ajouter.
- Cela nous donne une année supplémentaire pour renforcer notre équipe.

Compte tenu du manque d'animations en 2023 et 2024 à l'attention des adhérents, le bureau :

- A pris la décision que l'association prenne en charge le buffet qui sera dressé à l'issue de l'assemblée générale.
- Propose que le renouvellement des adhésions soit gratuit pour l'année 2024. Seuls les nouveaux adhérents auraient donc à s'acquitter des 10 € de cotisation.

À bientôt donc et bien cordialement.

